



Maîtriser les formalités d'entreprises personnes morales - Niveau 2

- **Niveau** : 2
- **Type** : Stage court
- **Lieu** : A distance
- **Durée** : 3h30
- **Tarif** : Gratuit
- **Renseignements** : academie@inpi.fr

Objectifs

- Approfondir les enjeux juridiques, administratifs et opérationnels liés aux formalités d'entreprise complexes (fusion, transformation, opération sur le capital, dissolution par TUP...);
- Analyser les spécificités et les points de vigilance propres à ces formalités ;
- Pratiquer des formalités de création, modification, cessation et correction sur des entreprises personne morale.

L'atteinte des objectifs pédagogiques est évaluée en cours et/ou en fin de formation. Elle est réalisée au moyen de quiz, exercices, cas pratiques ou mise en situation.

Public

Tous professionnels ayant mandat pour réaliser les formalités d'entreprises pour le compte de leurs clients.

Prérequis

Maîtriser les formalités d'entreprises les plus courantes ou avoir suivi la [formation Maîtriser les formalités des personnes morales - Niveau 1](#).

Programme

Présentation des formalités complexes (fusion, transformation, opération sur le capital, dissolution par TUP...) :

- Présentation des principales formalités concernées ;
- Articulation entre les différentes étapes de traitement.

Spécificités techniques et points de vigilance :

- Analyse des cas à forte technicité ;
- Identification des risques de régularisation, de rejet ou de blocage.

Cas pratique et mise en œuvre opérationnelle :

- Traitement guidé de formalités complexes (fusion, transformation, opération sur le capital, dissolution par TUP...) ;
- Analyse de situations réelles ;
- Bonnes pratiques pour sécuriser les dépôts.

Moyens pédagogiques

- Documentation et supports pédagogiques électroniques ;
- Exposés portant sur les définitions et les principes généraux ;
- Exercices pratiques ;
- Échanges avec les intervenants.

Intervenants

Expert(s) INPI du Guichet unique.

En amont de cette formation :

- [« Maîtriser les formalités d'entreprises personnes morales - Niveau 1 »](#)

Pour compléter cette formation :

- [« Maîtriser les dépôts des comptes annuels, actes ou demande isolée d'anonymisation d'actes »](#)
- [« Maîtriser les formalités des entreprises ou sociétés agricoles »](#)
- [« Maîtriser les formalités des entreprises ou sociétés étrangères »](#)
- [« Maîtriser les formalités d'entreprises physiques »](#)